

Courrier hebdomadaire

n° 2422-2423 • 2019

Grèves et conflictualité sociale en 2018

I. Mobilisations transversales

Iannis Gracos

CRISP

3. LE MOUVEMENT SOCIAL DES GILETS JAUNES EN BELGIQUE : UNE CONTESTATION LARGEMENT ATYPIQUE

L'émergence du mouvement des Gilets jaunes (GJ) en Belgique doit être analysée à plus d'un titre pour toute personne réfléchissant à la dynamique de la contestation sociale belge.

Par son existence même : dans un pays où le taux d'affiliation syndicale et l'institutionnalisation des multiples causes à travers l'existence d'associations diverses (sans-papiers, antiracisme, antifascisme, féminisme, minorités sexuelles, etc.) laissent très peu de place à un mouvement social d'ampleur, autonome des structures partisanes et/ou syndicales.

Par les raisons de son émergence : faire état des difficultés socio-économiques auxquelles est confrontée une part de plus en plus importante de la population. Ce mouvement social repolitise et réactualise la question de la politique d'austérité mise en œuvre par les gouvernements européens et acceptée par la très grande majorité des partis politiques libéraux, socialistes, chrétiens-démocrates et écologistes. Il se veut « hors système institutionnel politique et social », et il l'est *de facto* dès lors qu'il remet radicalement en cause la légitimité de la compression des bas salaires et des revenus sociaux.

Par la manière dont il a été reçu : d'une part, les instances syndicales l'ont largement « boudé », l'accueillant au mieux comme une action parallèle sympathique mais de peu d'importance ; d'autre part, les autorités politiques fédérales ont « surréagi », par une répression policière ayant accompagné les quelques manifestations qui ont eu lieu à l'échelle nationale (à savoir à Bruxelles, en novembre et décembre 2018).

Le présent chapitre n'abordera pas de façon développée chacun des points qui viennent d'être listés¹⁰¹. Il sera centré sur quatre objectifs : retracer la chronologie, de la mi-novembre à la fin décembre 2018, en exposant le poids du mouvement français des GJ en tant qu'enclencheur de la lutte ; attirer l'attention sur l'action collective de blocage (ici, d'axes routiers et de dépôts de carburants), qui, par la tradition de syndicalisme d'action directe dont elle est porteuse, peut être lue comme un contrepoint critique aux traditionnelles manifestations festives du dimanche comme principal mode d'une mobilisation syndicale nationale ; relater les réactions des dirigeants syndicaux face au

* Chapitre rédigé par Anne Dufresne, Corinne Gobin et Marc Zune.

¹⁰¹ Pour une analyse plus approfondie des raisons socio-politiques de l'émergence de ce mouvement, cf. C. GOBIN, « Gilets jaunes : le retour de la démocratie ? », *Politique*, n° 108, 2019, p. 102-110.

mouvement ; faire état de la question des « violences » (celle des casseurs et celle de la police) ayant terni les manifestations.

3.1. UNE ÉMERGENCE BELGE RYTHMÉE SUR LA NAISSANCE DU MOUVEMENT FRANÇAIS

Si, sur le terrain, les premières actions visibles des GJ belges se sont déroulées le vendredi 16 novembre 2018, il faut se reporter plus tôt et en France pour saisir les multiples éléments du contexte général de la montée de cette contestation sociale, dans des espaces culturels à la fois spécifiques et partiellement communs.

L'origine du mouvement français des GJ ¹⁰² peut être datée du 29 mai 2018, lorsqu'une jeune femme française d'origine martiniquaise, Priscillia Ludosky, met en ligne sur le site Internet www.change.org une pétition (à destination du ministre d'État et ministre français de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy) qui invite à une mobilisation massive contre la hausse prévue du prix des carburants – le prix de ceux-ci étant constitué de taxes pour les deux tiers – et revendique une diminution du tarif à la pompe ¹⁰³. Cette pétition bénéficie de la visibilité que lui donne le quotidien *La République de Seine-et-Marne* en lui consacrant un article dans son édition du 12 octobre 2018. Un habitant de la Seine-et-Marne est particulièrement intéressé par cet article. Il s'agit d'Éric Drouet, camionneur français et animateur d'un club d'automobilistes ; en effet, il envisage alors, pour protester également contre la hausse du prix de l'essence, d'organiser un cortège d'automobiles sur la périphérie de Paris le 17 novembre 2018. Il entre en contact avec P. Ludosky, puis relaie la pétition de celle-ci sur son compte Facebook avec son propre appel à un rassemblement automobile. Une dynamique « boule de neige » se met alors en place : le nombre de signataires de la pétition et celui des personnes indiquant qu'elles comptent participer au cortège augmentent, ce qui aboutit à la publication d'un second article de presse, à savoir dans le journal *Le Parisien* du 21 octobre 2018, ce qui favorise la visibilité du mouvement et contribue à sa croissance.

Devant l'incohérence de l'idée d'une manifestation autour de Paris – parcourir des centaines de kilomètres tout en se plaignant du prix des carburants –, de nombreux protestataires décident de créer des événements locaux consistant en autant de blocages du réseau routier à travers tout le pays. Ils diffusent l'information par Facebook et répertorient les initiatives envisagées sur un site spécifique créé à cette occasion par un étudiant : <http://blocage17novembre.com>. Fin octobre, ce sont des centaines de groupes Facebook locaux qui ont vu le jour, se partageant le titre « Blocage national contre la hausse des prix du carburant ».

Face à l'ampleur que prend le mouvement, dont il est par ailleurs de plus en plus souvent question dans les médias, le gouvernement français (Philippe II : LREM/MoDeM/MRSL/Agir) réagit par une communication axée sur le thème de la nécessaire lutte contre la

¹⁰² Cette narration des débuts du mouvement se base sur la source suivante : www.francetvinfo.fr.

¹⁰³ « Pour une baisse des prix du carburant à la pompe », www.change.org. Cette pétition a recueilli plus de 1 250 000 signatures et plus de 50 000 commentaires.

pollution par le biais de l'augmentation du prix des carburants. En outre, il argue que la hausse des accises évite une politique fiscale directe de ponction des salaires¹⁰⁴. En creux, le gouvernement français fait donc apparaître les protestataires comme des personnes anti-écologie et profondément égoïstes.

Cette communication gouvernementale contribue-t-elle à fâcher davantage les membres du mouvement naissant ? Quoi qu'il en soit, de premiers cortèges bloquants sont organisés avant le grand événement national prévu pour le 17 novembre (à Dole le 2 novembre, où les manifestants lient spontanément hausse des prix et salaire trop bas, à Narbonne le 9 novembre, etc.).

Le 17 novembre, dès l'aube, des groupes de blocage de la circulation prennent place en de multiples endroits de la France. Cet événement est couvert par la presse (tant locale que nationale), qui dénomme déjà ces fauteurs de trouble dans l'espace routier les « gilets jaunes », du nom de la jaquette de sécurité à revêtir de façon obligatoire pour toute situation de détresse ou de danger liés à l'usage routier et dont se sont munis les contestataires.

En Belgique francophone, la protestation – qui circule via les réseaux sociaux et est relayée dans les médias – trouve un certain écho favorable : en Wallonie et en Région bruxelloise, le mouvement des GJ fait des adeptes. Sans doute le climat social français constitue-t-il une toile de fond favorisant la prise de parole contre l'augmentation de la taxation des carburants et, plus largement, contre l'augmentation du coût de la vie.

3.2. LE DÉROULEMENT DES BLOCAGES ET ACTIONS COLLECTIVES EN WALLONIE ET EN RÉGION BRUXELLOISE

Tout comme en France, c'est par le biais de groupes et de pages Facebook que la mobilisation s'organise en Belgique francophone. Le mouvement belge est composé de petits groupes locaux structurés par leur appartenance à une ville (grande ou petite) mais souvent connectés entre eux via ces groupes Facebook. Dès le démarrage de ses interventions, il déploie et articule des actions collectives diverses, essentiellement ciblées sur les nœuds du transport automobile privé : des dépôts de carburant¹⁰⁵ sont bloqués afin de provoquer des pénuries aux stations-service ; des cortèges de voitures ralentissent le trafic (opérations « escargot »), des barrages filtrants sont installés à des lieux de grand

¹⁰⁴ *Le Journal du dimanche*, 28 octobre 2018.

¹⁰⁵ Il semble que, à l'automne 2018, la pratique du blocage de dépôts de carburant a commencé en Belgique, avant d'apparaître presque concomitamment en France. Cependant, des précédents existaient. Ainsi, en juin 2018, des agriculteurs français avaient déjà bloqué divers dépôts et raffineries en France pour protester contre la concurrence de l'huile de palme dans le marché des biocarburants. En outre, la très longue grève tournante menée par les cheminots français tout au long de l'année 2018 était également dans toutes les têtes. De façon plus générale, étant donné l'aspect vital des carburants pour le fonctionnement économique, les lieux de dépôts sont régulièrement bloqués lors d'actions collectives (par exemple, en France en mai 2016, dans le cadre des luttes syndicales contre la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite loi Travail ou loi El Khomri). Dans un système capitaliste qui accroît l'intensité des flux de circulation de tout type au sein d'un espace-monde de transferts divers, tout ce qui touche au transport touche au cœur névralgique de ce système économique.

passage comme des ronds-points, des entrées de sites commerciaux et d'anciens postes-frontières avec la France (ce qui permet également la distribution de tracts). Ces actions sont souvent suivies par une manifestation en fin de journée dans la ville la plus proche.

Sans épuiser la diversité de ces groupes et leurs influences croisées, il est possible de reconstituer la généalogie suivante.

Début octobre 2018 est créé le groupe « Grève générale contre le gouvernement », qui atteint en quelques semaines plus de 60 000 membres. Il permet l'expression de nombreuses situations de détresse économique et d'un ras-le-bol face à l'action du gouvernement fédéral, ainsi que la tenue de débats quant à l'opportunité d'un *boycott* du vote lors des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018. Surtout, il relaie des appels à la mobilisation « réelle », c'est-à-dire hors du « militantisme du clic » du monde virtuel. L'idée fortement partagée est de produire des blocages afin d'engager un rapport de force avec le gouvernement fédéral en empêchant la perception des taxes sur les carburants.

Ainsi, des participants appellent à des réunions collectives afin de discuter de la situation et des actions concrètes à mener. Sous le label de « Réunion plan action stop inflation carburant », ces rencontres sont organisées à La Louvière (21 octobre), à Mons (28 octobre), à Charleroi (4 novembre) et à Bruxelles (11 novembre). Elles se déroulent le dimanche, dans des parkings de supermarchés ou de grands magasins. Elles attirent à chaque fois plusieurs dizaines de participants et sont relayées dans la presse locale. Derrière cette initiative, se trouve une équipe d'une demi-douzaine de personnes qui expose lors de ces réunions un plan de blocage de la distribution de carburants à l'échelle du pays, voire au-delà. Ce plan a été élaboré notamment par Antonio Quattrocchi qui, ancien délégué syndical CSC au dépôt de carburants de la compagnie pétrolière Total situé à Feluy (dans la commune de Seneffe), connaît particulièrement bien l'économie générale de la chaîne logistique de la distribution de carburants en Belgique : évaluation des stocks et du volume de la demande suivant les périodes de l'année, structuration du flux d'approvisionnement vers les dépôts puis vers les pompes à essence, points névralgiques de chaque dépôt en Wallonie et en Région bruxelloise. Il a également à son actif l'organisation du blocage du site de Feluy en 2011 lors d'une négociation salariale¹⁰⁶. Le plan qui est proposé lors des réunions consiste à bloquer simultanément plusieurs dépôts durant 72 heures afin de produire un assèchement d'environ 1 000 pompes à essence et, ainsi, de provoquer une réaction du gouvernement fédéral. Loin d'être tenu secret, ce plan est annoncé par la presse et les porte-parole s'expriment à visage découvert dans les médias¹⁰⁷.

Les membres des divers groupes Facebook existants sont alors partagés quant au succès possible de ce plan d'action. L'équipe qui propose celui-ci dispose d'une expérience et d'une crédibilité certaines mais les ressorts de la construction d'une confiance mutuelle sont fragiles. Ces citoyens partagent une communauté d'expérience de situations de vie mais pas d'action collective, encore moins de référentiels idéologiques ou politiques communs qui serviraient d'appui à l'engagement.

¹⁰⁶ *La Dernière Heure*, 28 mai 2011.

¹⁰⁷ Cf. *La Province*, 28 octobre 2018 ; *La Dernière Heure*, 30 octobre 2018.

Un nouveau groupe Facebook est alors constitué, le 16 octobre, sous le nom d'« Actions citoyennes contre les mesures gouvernementales ». Il est décliné en plusieurs versions localisées (Namur-Brabant wallon, Philippeville-Couvin, Frontaliers France, etc.). Son objectif est de susciter et de coordonner des mobilisations diversifiées à l'échelle des différents terrains d'action, ainsi que de décentraliser l'animation au niveau local le plus proche des citoyens. Il est à noter que, à ce stade, le qualificatif de « gilets jaunes » est très peu présent dans les discussions en ligne ; toutefois, il s'imposera rapidement par la suite.

L'action coordonnée ainsi planifiée débute le jeudi 15 novembre à 22h. Elle conduit au blocage simultané de l'accès à divers dépôts de carburants et raffineries de Wallonie : Hainaut Tanking à Tertre (Hainaut), Proxyfuel à Wierde (Namur) et les dépôts de Total à Feluy (Hainaut), à Sclessin (Liège) et à Wandre (Liège). Le site de Feluy est le centre névralgique de l'action : étant donné sa taille et sa centralité dans la chaîne d'approvisionnement (le site est desservi par un pipeline venant du port d'Anvers et est le point de départ de l'approvisionnement de stations-service en Wallonie mais également dans le nord de la France et au Grand-Duché de Luxembourg), il constitue une « prise » particulièrement stratégique et symbolique¹⁰⁸. Suivant les sites, la taille du groupe des participants varie de quelques dizaines de membres à une centaine¹⁰⁹.

Un effet d'engouement – appuyé par une forte couverture médiatique – conduit de nombreuses personnes qui n'avaient pas participé aux réunions de préparation à rejoindre les blocages. Ainsi, le plan initial, qui prévoyait un blocage de 72 heures, sera largement dépassé par les manifestants, conduisant d'ailleurs les organisateurs issus du groupe Facebook « Actions citoyennes contre les mesures gouvernementales » à déclarer le retrait de leur responsabilité dès le dimanche 17 novembre, leur objectif de démonstration de force pacifique étant atteint.

Dans chaque point de blocage, les mêmes dynamiques sont à l'œuvre : des participants rejoignent les sites, où ils se relaient jour et nuit, et élaborent au jour le jour la ligne de conduite à tenir, partiellement articulée aux dynamiques des autres sites de blocage et partiellement autonome au gré des forces vives présentes. Le plan d'action organisé pour les 72 premières heures de blocage fait place à l'auto-organisation¹¹⁰. Il est à noter que c'est sur les sites de blocage que se généralise le port du gilet jaune et la référence à cette dénomination commune – dépassant donc les appartenances à des groupes Facebook –, alors qu'au même moment la France fait face à une mobilisation « jaune » massive.

Les GJ belges interpellent le Premier ministre, Charles Michel (MR), en réclamant un plafonnement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à 6 % pour tout produit de base (dont l'énergie), ainsi qu'une augmentation des petits salaires et des petites pensions. Des tracts sont distribués contre la hausse du prix des carburants. Les manifestants

¹⁰⁸ Le site de Vilvorde présente des caractéristiques similaires, mais la négociation concernant son blocage pacifique a échoué.

¹⁰⁹ *Le Soir*, 17 novembre 2018.

¹¹⁰ L'analyse de la dynamique de groupe qui s'est développée à l'occasion des blocages des GJ (socialisation des manifestants, processus de prise de décision, définition des frontières du groupe, soutien de la population, négociation avec les autorités, etc.) reste à décrire précisément. De nombreux témoignages relatent cependant des effets d'engagement de sympathisants venus en observateurs ou en curieux, et ayant décidé de rester plusieurs jours durant sur les blocages, marqués par la similitude de difficultés de vie et de ras-le-bol exprimés sur place.

déclarent vouloir mener l'action au *finish*, c'est-à-dire jusqu'à la prise en considération de leurs revendications par le gouvernement fédéral¹¹¹.

Durant le week-end des 17 et 18 novembre, des opérations escargot se déroulent en parallèle des blocages de dépôt, notamment à Tournai dès le matin, avec manifestation sur la grand-place en fin d'après-midi. Cependant, devant la poursuite du blocage du dépôt de Feluy, la firme propriétaire – Total – demande, le lundi 19 novembre, l'intervention de la police pour aider un huissier à lever le barrage. Les forces de l'ordre se présentent sur place avec une autopompe et procèdent à trois arrestations administratives ; les GJ présents déplorent des blessés¹¹².

Malgré la levée forcée du dépôt de Feluy, d'autres initiatives se développent et le blocage des autres dépôts se poursuit. Ainsi, à partir du 21 novembre, un groupe de GJ de Courcelles s'installe pour occuper un rond-point 24 heures sur 24¹¹³. Les rapports avec la police locale semblent bons. Quant à la population, elle contribue en apportant notamment de l'argent, de la nourriture et de quoi alimenter les braseros. Les GJ occupent aussi des stations-service encore approvisionnées ou à court de carburant (comme celle du Cora de Châtelineau) ou filtrent l'accès à des centres commerciaux (Cora à La Louvière et à Châtelineau, Rive Gauche à Charleroi, Les Bastions à Tournai, Les Grands Prés à Mons)¹¹⁴. Dès le 21 novembre, *Le Soir* annonce que 400 stations-service sont à sec en Wallonie sur les 1 200 estimées¹¹⁵.

Après une semaine d'action, la dynamique de blocage de stations-service s'étend à la province de Luxembourg (Libramont, Marche-en-Famenne). Dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 novembre, des GJ freinent la circulation des camions desservant l'aéroport de Bierset. Le même week-end, un blocage est mis en place sur le quai Vercour à Sclessin et les camions venant faire le plein de carburant à Wandre sont aussi bloqués. À chaque fois, les GJ stoppent leur action dès que la police arrive pour intervenir¹¹⁶. Pour ces différents types d'actions, les journalistes mentionnent une présence variant entre une quarantaine et une centaine de personnes. Toutefois, certaines interventions sont le fait de groupes plus restreints, dont les membres prennent alors davantage de risques. Ainsi, le soir du 23 novembre, deux personnes mènent, chacune dans une voiture, une opération escargot pour ralentir la circulation près de Tihange ; interpellées, elles font l'objet de poursuites judiciaires¹¹⁷.

La couverture médiatique étant jugée bonne et la participation se maintenant à un haut niveau (bien qu'après une grande semaine d'action et pour un mouvement très largement composé d'apprentis militants), l'idée d'actions dans la capitale prend logiquement corps. Des manifestations bruxelloises se déroulent ainsi chaque samedi, à l'image de la dynamique française, du 23 novembre au 15 décembre (cf. *infra*).

Le 25 novembre, un article paru dans *La Capitale* fait le point sur l'impact du mouvement belge sur l'approvisionnement en carburant après dix jours d'action. À l'échelle de la

¹¹¹ *Le Soir*, 19 novembre 2018.

¹¹² *Le Soir*, 20 novembre 2018.

¹¹³ *La Capitale*, 24 novembre 2018.

¹¹⁴ *L'Écho*, 23 novembre 2018, www.lecho.be.

¹¹⁵ *Le Soir*, 21 novembre 2018.

¹¹⁶ *La Capitale*, 25 novembre 2018.

¹¹⁷ *La Capitale*, 26 novembre 2018.

Wallonie, 250 stations restent vides (dont, à Charleroi, une soixantaine sur une centaine). En ce qui concerne les dépôts, Total fait fermer celui de Feluy chaque week-end par sécurité ; celui de Tertre est toujours bloqué par les GJ, qui acceptent cependant de laisser passer les camions pour le mazout de chauffage ; celui de Wierde n'est plus ravitaillé par Total et est donc à sec mais les GJ continuent l'occupation ; ceux de Sclessin et Wandre sont fermés la nuit pour éviter des tensions nocturnes (celui de Sclessin fermant en outre quand un match de football est prévu). Le 27 novembre, le Brabant wallon commence aussi à être touché par le manque d'essence aux pompes ¹¹⁸.

Le 4 décembre 2018, une délégation de huit représentants wallons des GJ obtient du Premier ministre l'entrevue qu'elle a sollicitée. À l'issue d'une rencontre de trois heures et demie, C. Michel demande qu'une liste de prix pour les marchandises trop chères lui soit remise, afin de voir si le gouvernement fédéral dispose d'une marge de manœuvre sur ceux-ci ¹¹⁹. Cependant, la manifestation du samedi 8 décembre est maintenue. Parallèlement à celle-ci, le blocage des dépôts se poursuit : les dépôts de Vilvorde, de Tertre, de Wierde, de Feluy et de Wandre sont à l'arrêt. Quelque 300 personnes se massent à proximité du site de Feluy. Plusieurs centres urbains (Tournai, Dison, etc.) sont bloqués, de même que des stations-service (comme celle du Cora à Châtelineau) et des points de circulation névralgiques (comme des routes menant en France) ¹²⁰. En outre, quelques groupes commencent à se constituer en Flandre (notamment à Gand).

3.3. GILETS JAUNES ET SYNDICATS : DES CONVERGENCES (IM)POSSIBLES ?

Le blocage des dépôts de carburants s'inscrit dans une ligne dure par laquelle s'exprime de façon directe le choc entre la légitimité politique de l'action collective de protestation dans une démocratie et le droit de la propriété privée économique. Or le système fortement institutionnalisé et centralisé, au niveau fédéral, des relations collectives en Belgique, où prime la dynamique de la négociation collective, ne favorise pas de telles lignes dures qui renvoient à un syndicalisme d'action directe. C'est ce que nous observons en analysant les réactions des instances syndicales.

En Belgique, l'émergence des GJ en novembre 2018 est apparue à la veille d'une série de mobilisations syndicales importantes. Le 14 décembre 2018, une journée d'actions sociales se tiendra en vue de la négociation à venir sur les salaires dans le cadre du nouvel accord interprofessionnel (AIP). Le 13 février 2019, une grève nationale sera menée en front commun.

Outre ces deux mobilisations proprement syndicales ¹²¹, trois autres actions suivront, dont l'origine se situe en dehors du radar des organisations syndicales, et parfois même de façon conflictuelle avec celles-ci. Le 8 mars 2019, une grève des femmes sera organisée

¹¹⁸ *La Capitale*, 27 novembre 2018.

¹¹⁹ RTBF Info, 4 décembre 2018, www.rtbef.be.

¹²⁰ *La Capitale*, 9 décembre 2018.

¹²¹ Cf. B. CONTER, J. FANIEL, « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2018 : de l'essoufflement à la contestation polychrome » (chapitre 1 de la présente publication).

par le Collectif.e.f 8 maars¹²² avec, entre autres, l'objectif de rendre visible le travail effectué par les femmes, peu pris en compte par la société et peu ou non rémunéré. Le 15 mars, une grève internationale pour le climat fera suite à celle des Gilets verts (mouvement pour la lutte contre les changements climatiques d'origine anthropique) et à la soudaine mobilisation des élèves et étudiants. Enfin, le 12 mai, une manifestation nationale et citoyenne se tiendra dans le cadre de la campagne Tout autre modèle pour un tout autre monde (TAM-TAM)¹²³, avec en ligne de mire les élections fédérales du 26 mai 2019, pour dénoncer les multiples mesures anti-sociales et anti-écologiques du gouvernement sortant.

Le 20 novembre 2018, peu après les premières actions des GJ, le secrétaire régional de la régionale wallonne de la FGTTB, Thierry Bodson, déclare : « Entre les gilets rouges, les gilets jaunes et les gilets verts, il n'y a pas de cloison étanche. Le ras-le-bol partagé d'un système est en train de s'exprimer de façons différentes »¹²⁴.

Toutefois, il convient de noter que, selon les cas, les modes d'expression employés et les types d'action mobilisés sont différents, selon qu'ils prennent place à l'intérieur ou en dehors des structures en place. C'est dans ce contexte bien particulier d'un dépassement des organisations syndicales par une base hétéroclite que la grande majorité des dirigeants syndicaux réagissent très prudemment, « à titre personnel », au mouvement des GJ. Seule la CGSLB publie un communiqué officiel de « clarification » de sa position¹²⁵.

En effet, les institutions du salaire que symbolisent les syndicats ont un autre agenda à tenir, plus réactif qu'offensif. En novembre 2018, lorsque les GJ belges apparaissent, l'attention syndicale est focalisée sur la négociation de l'AIP « avec un gouvernement qui reste sourd aux revendications »¹²⁶ (selon les mots du secrétaire général de la FGTTB, Robert Vertenueil). Les dirigeants syndicaux s'offusquent de ne pas être écoutés par le gouvernement fédéral. Selon la secrétaire générale de la CSC, Marie Hélène Ska, « en court-circuitant les corps intermédiaires, [le gouvernement Michel I] a contribué à renforcer le mouvement des Gilets jaunes »¹²⁷ ; plus clairement encore, elle déclare que les GJ « sont nés car les syndicats n'étaient plus écoutés »¹²⁸. Ce mouvement apparaît donc bien comme un analyseur de l'état actuel du syndicalisme belge et de son rapport à l'État.

Dans leurs déclarations, les dirigeants syndicaux maintiennent une distance plus ou moins grande vis-à-vis des GJ en fonction de leur degré de combativité. Ces déclarations sont par ailleurs plus nombreuses du côté socialiste que dans les rangs chrétiens ou libéraux.

¹²² Cf. la page Internet www.facebook.com/8maars.

¹²³ TAM-TAM est une campagne menée par un « collectif d'expert.e.s, d'associations, d'acteurs de terrains et de citoyen.ne.s pour remettre la dignité humaine au centre des débats à la veille des élections » (cf. le site Internet www.campagnetamtam.be). Cette manifestation sera portée notamment par des dizaines d'associations, du sud et du nord du pays, dont Tout autre chose et Hart boven Hard ; une représentation des GJ sera conviée à une prise de parole finale.

¹²⁴ *Le Soir*, 20 novembre 2018.

¹²⁵ CGSLB, « Le Comité régional wallon de la CGSLB a envoyé un message de soutien aux travailleurs de l'entreprise sidérurgique NLMK et a apporté une clarification par rapport aux actions des Gilets jaunes », Communiqué, 18 janvier 2019, www.cgsלב.be.

¹²⁶ *Le Soir*, 12 février 2019.

¹²⁷ *Le Soir*, 14 décembre 2018.

¹²⁸ RTL Info, 14 décembre 2018, www.rtl.be.

La CGSLB indique que les GJ doivent certes être pris en compte, mais qu'elle ne les rejoindra pas sur les ronds-points car elle constate « trop de déclarations “nauséabondes” (c'est-à-dire d'extrême droite) (...), de dérives violentes non maîtrisées ¹²⁹ » ¹³⁰. Pour sa part, M.-H. Ska (CSC) explique : « Nous ne sommes pas dans la récupération car nous disons la même chose depuis des années. Mais cela fait des années que nous sommes mis à l'écart » ¹³¹. Quant à R. Verteneuil (FGTB), il affirme que le mouvement des GJ complète le combat syndical, sans s'en emparer : « Il y a des citoyens qui ont décidé de sortir et de dire ce qu'ils pensent, en plus de ce que font déjà les syndicats. Ça a quelque chose de sain » ¹³². T. Bodson précise : « Les syndicats savent qu'ils n'ont plus le monopole de la mobilisation de masse, ils doivent tisser des liens étroits avec celles et ceux qui partagent leur combat. Les complémentarités sont évidentes » ¹³³. La secrétaire générale de la FGTB-Bruxelles, Estelle Ceulemans, ajoute que le syndicat doit « pouvoir soutenir ces mouvements, les inviter à se joindre à nous, par exemple sur le combat pour le pouvoir d'achat. On n'est pas là pour organiser ces mouvements, ni les récupérer » ¹³⁴.

Plusieurs structures syndicales sectorielles et/ou locales prennent beaucoup plus clairement parti pour les GJ, en paroles ou en actes. À Bruxelles, des militants de la Centrale générale des services publics (CGSP, affiliée à la FGTB) – à savoir, plus précisément, de la CGSP-ALR (Administrations locales et régionales) et de la CGSP-Cheminots – et de la Centrale nationale des employés (CNE, affiliée à la CSC) rejoignent la première manifestation bruxelloise des GJ ¹³⁵. Le Syndicat des employés, techniciens et cadres (SETCA, affilié à la FGTB) de Liège et la CNE expriment leur solidarité avec les actions de blocage. Le secrétaire fédéral de la FGTB, Jean-François Tamellini, prône une convergence des luttes avec les GJ, tout en précisant l'importance d'un cordon sanitaire antifasciste. Il considère qu'il est important que les syndicats « participent à des actions ciblées [des actions de grève et de blocage étalées dans le temps] qui visent là où ça fait mal à ceux qui détiennent le pouvoir économique. Parce que ce sont les grands patrons qui font les lois dans ce pays et creusent les inégalités qui nuisent gravement au peuple. D'où le ciblage sur la Fédération des entreprises de Belgique » ¹³⁶.

La secrétaire générale du SETCA Liège, Françoise Bernard, appelle également à la convergence en estimant que les GJ sont un signal à ne pas négliger : « Comme

¹²⁹ Le cadrage « Gilets jaunes = fascistes » s'est construit très rapidement dans de nombreux réseaux dits de gauche ou d'extrême gauche en France (cf., par exemple, le témoignage livré par François Ruffin au début du film « J'veux du soleil ») et a été repris massivement par de nombreux médias tant français que belges. Il est pourtant erroné. Avec une posture générale hostile aux partis politiques, la grande majorité des GJ français ou belges rejette les quelques tentatives d'infiltration d'extrême droite (tout comme d'extrême gauche, d'ailleurs) que connaît le mouvement. Plus largement, comme celui-ci tente de construire une dynamique « anti-partis » sur la base de l'union des couches sociales déshéritées, toutes les opinions politiques présentes dans la société peuvent logiquement y être décelées, dont l'extrême droite.

¹³⁰ CGSLB, « Le Comité régional wallon de la CGSLB a envoyé un message de soutien aux travailleurs de l'entreprise sidérurgique NLMK et a apporté une clarification par rapport aux actions des Gilets jaunes », *op. cit.*

¹³¹ RTL Info, 14 décembre 2018, www.rtl.be.

¹³² *Le Soir*, 29 novembre 2018.

¹³³ *Le Soir*, 12 février 2019.

¹³⁴ *Le Soir*, 5 décembre 2018.

¹³⁵ « Les Gilets jaunes et la lutte des classes en Belgique », *Révolution*, 16 janvier 2019, <https://marxiste.be>.

¹³⁶ Intervention lors de la soirée organisée par l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) sur le thème « Gilets jaunes et syndicats : quelles convergences possibles ? » le 6 février 2019 à Bruxelles (cf. le site Internet <http://bxl2.attac.be>).

syndicalistes, nous devons prendre la mesure d'une colère sur des thèmes et avec des moyens qui nous sont proches mais qui s'exprime en dehors de nous (...) [et avec] une motivation et une organisation qui force[nt] le respect. (...) Si cette conflictualité n'est pas organisée par les organisations syndicales, elle s'exprimera sous d'autres formes qui seront clairement moins contrôlables et moins pacifiées »¹³⁷. La présidente du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), Ariane Estenne, va dans le même sens : « Certaines mobilisations ont lieu hors de structures qui peuvent être perçues comme inefficaces. Tout cela oblige les mouvements sociaux à s'interroger. Ce contexte troublé est l'occasion de réhabiliter les syndicats, les mutuelles, ce qu'on appelle les corps intermédiaires, car ils font le lien entre revendications de terrain et réalisations politiques »¹³⁸.

Sur le plan de la revendication, syndicats et GJ sont-ils réellement en situation de convergence ? Au début du mouvement, T. Bodson (FGTB) estime que les GJ « posent en partie les bonnes questions mais ils apportent souvent des réponses incorrectes et tout à fait partielles (...). Le fond du fond n'est pas le prix du gasoil, c'est un pouvoir d'achat qui a réellement diminué. Pour répondre à cela, il faut inverser cette diminution, travailler à une couverture santé qui soit meilleure, bâtir des services publics davantage accessibles. C'est cela la réponse *ad hoc*, une réponse qui ne se focalise pas sur un seul élément. Si on ne peut plus aujourd'hui remplir son réservoir, c'est parce qu'en amont, il y a une série d'autres dépenses qui font qu'on n'a plus d'argent (...). La difficulté des syndicats est de faire comprendre aujourd'hui que la réponse aux problèmes est globale, que la revendication doit être globale. Saucissonner les problèmes est une erreur. Lorsqu'on ne s'occupe que de la revendication autour du prix de l'essence et pas du reste, on s'affaiblit par rapport à ceux qui décident vraiment. Ne serait-il pas plus efficace de dire aujourd'hui : "Le salaire minimum aujourd'hui est à 10 euros, on veut qu'il soit à 14 euros, point à la ligne" ? »¹³⁹

Au fil du temps, les revendications des GJ s'élargissent et sont de plus en plus partagées par les syndicats, même si portées de manière différente. R. Vertenuel (FGTB) déclare que les GJ « disent exactement la même chose que nous » et qu'il leur donne un « soutien total à partir du moment où on est sur ces deux revendications qui sont : un besoin d'augmentation du pouvoir d'achat et de justice fiscale dans ce pays »¹⁴⁰. Pour le SETCA Liège, « ce mouvement ne part pas d'une de nos revendications, mais très vite les éléments pour lesquels nous nous mobilisons depuis des années sont apparus : baisse du pouvoir d'achat, conditions de travail précaires »¹⁴¹. Enfin, le 10 décembre 2018, les Jeunes FGTB adoptent une motion de soutien au mouvement des GJ, soutenue par la CGSP-ALR le 18 décembre. Ils y affichent les revendications suivantes : « la baisse des taxes sur les énergies qui touchent en priorité les plus faibles, une fiscalisation juste sur l'ensemble des revenus et un impôt réellement progressif, une augmentation des salaires et des minimas sociaux, des mesures environnementales pour lutter contre les changements climatiques et contre le système capitaliste qui nous détruit »¹⁴².

¹³⁷ *Le Soir*, 22 novembre 2018.

¹³⁸ *L'info*, n° 1, 11 janvier 2019, p. 3, www.lacsc.be.

¹³⁹ *Le Soir*, 19 novembre 2018.

¹⁴⁰ *Le Soir*, 29 novembre 2018.

¹⁴¹ Carte blanche du SETCA Liège dans *Le Soir*, 22 novembre 2018.

¹⁴² « Motion de soutien au mouvement des Gilets jaunes », 18 décembre 2018, <http://cgspalrbru.be>.

Sur le terrain, lors de la grève en front commun du 14 décembre 2018, les syndicats s'inspirent de la tactique des GJ : de petits mouvements de blocage et de filtrage sont disséminés un peu partout dans le pays. À Feluy et devant l'antenne du Service public fédéral (SPF) Finances à Charleroi, les actions ont lieu dans des lieux communs avec ceux des GJ. Parfois, les deux mouvements collaborent même, comme au rond-point de Soignies ou dans le zoning de Courcelles. Un délégué FGTB présent explique : « C'est le combat de tous. Il faut bien comprendre que nous sommes citoyens avant d'être délégués »¹⁴³. Nombre de délégués CSC pointent également « les contacts plutôt positifs avec les Gilets jaunes présents à certains points d'action »¹⁴⁴. À Bruxelles, environ 1 300 militants syndicaux se rassemblent devant le siège de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), rejoints par le Gang des vieux en colère (GVC)¹⁴⁵ et quelques GJ¹⁴⁶. À Villers-le-Bouillet, les grévistes des syndicats CSC et FGTB relaient les GJ pour bloquer le zoning : « Nous sommes dans le même combat », explique une GJ en action¹⁴⁷.

De façon plus globale, la question de savoir si l'apparition du mouvement des GJ en lui-même n'est pas déjà le signe d'un échec des syndicats sur l'histoire courte et sur l'histoire longue semble légitime et importante à poser. Le responsable interprofessionnel de la FGTB Verviers, Christian Jacquemin, répond positivement à cette question pour ce qui est du court terme : « Effectivement, c'est un échec de notre part et je pense qu'on doit balayer devant notre trottoir. On avait, en 2014, fait pas mal de boulot. Il y avait une forte mobilisation au début de ce gouvernement. On a cru bon, malheureusement, d'arrêter cette mobilisation, contre l'avis même de nos militants, pour pouvoir aller négocier. On a bien dû constater qu'on s'est fait rouler dans la farine par le gouvernement et, depuis lors, ça a été difficile de redémarrer »¹⁴⁸.

*Si l'on prend maintenant une perspective historique plus longue, on constate que la plupart des organisations syndicales continuent à défendre ou gérer la négociation collective institutionnalisée, alors même qu'elles n'ont plus le rapport de force nécessaire pour négocier*¹⁴⁹. Sans « s'interroge[r] sur ce qui a fondé le compromis de la société salariale, soit la minoration ou l'exclusion de groupes de populations de la norme d'emploi à temps plein et permanent, [les directions syndicales] accordent la priorité à des stratégies qui participent (...) à la légitimation de frontières entre ceux qui ont accès à des emplois de qualité et les autres »¹⁵⁰. Cette légitimation historique des frontières entre travailleurs protégés et travailleurs précarisés éclaire le décalage, voire la méfiance initiale des dirigeants de l'appareil institutionnel envers « le peuple des Gilets jaunes ». Cette méfiance est d'ailleurs réciproque car la grande majorité des GJ, déjà farouches envers toute institution, ne se reconnaissent que peu ou pas du tout dans les structures syndicales, qu'ils considèrent le plus souvent comme des « lieux de pouvoir où ils n'ont pas leur place ».

¹⁴³ RTL Info, 14 décembre 2018, www.rtl.be.

¹⁴⁴ Site Internet www.csc-en-ligne.be.

¹⁴⁵ Sur ce mouvement, cf. le site Internet <https://gangdesvieuxencolere.be>.

¹⁴⁶ Site Internet www.csc-en-ligne.be.

¹⁴⁷ *L'Avenir*, 15 décembre 2018.

¹⁴⁸ *Sudinfo*, 26 novembre 2018.

¹⁴⁹ Les blocages salariaux qui ont cours dans la majorité des pays de l'Union européenne le montrent très clairement. Pour la Belgique, cf. « Le salaire en Belgique », *GRESEA Échos*, n° 97, janvier 2019.

¹⁵⁰ C. YEROCHEWSKI, D. GAGNÉ, « Quand le droit conforte les stratégies syndicales reproduisant les arrangements institutionnels sources de discrimination systémique », *Relations industrielles*, volume 72, n° 3, 2017, p. 571.

3.4. UNE DÉSOLIDARISATION MAJORITAIRE DU MOUVEMENT DES GJ ENVERS LES « CASSEURS »

Divers phénomènes de « cassages » ont lieu assez vite au cours des actions collectives des GJ. De façon globale, le mouvement jaune tend plutôt à s'en dissocier.

Le premier cassage commence dans la nuit du lundi 19 novembre sur le site de Feluy, qui a été dégagé par autopompe au cours de la journée par la police (cf. *supra*). Des GJ décident de réoccuper le site le soir même, par riposte et défi, mais certains entreprennent de détériorer les routes et les poteaux d'éclairage, tronçonnent des arbres pour bloquer les routes et incendient un camion-citerne à l'arrêt. Par la voix notamment du groupe « Actions citoyennes contre les mesures gouvernementales », des GJ se désolidarisent immédiatement de ces actes et demandent une dispersion par crainte que l'action ne fasse des blessés¹⁵¹ ; mais ils appellent aussi à revenir le mercredi de jour pour poursuivre le blocage de Feluy de façon « pacifiste ».

S'installe ainsi une tension supplémentaire entre ce qui est perçu comme légitime ou pas au sein du mouvement, certains GJ ayant détruit du matériel, semble-t-il, comme exutoire au coup subi par la découverte du fait qu'une manifestation pacifiste mais non autorisée peut entraîner une intervention musclée de la part de la police, provoquant des blessés. Près de 400 personnes réoccupent le site durant les nuits des 20 et 21 novembre. Certaines d'entre elles se lancent dans une bataille rangée avec la police : celle-ci opère 53 arrestations¹⁵². « Il y avait des supporters dits ultra hooligans de Charleroi. C'est vraiment eux qui étaient en première ligne, qui caillaient les camions, la police, etc. », expliquera un membre des GJ de Feluy. « Ces gens portent des gants renforcés, se masquent le visage complètement en ne laissant passer que les yeux. Certains ont même des cagoules trois trous. Quand on achète une cagoule trois trous, ce n'est pas juste parce qu'il fait froid, je pense que c'est clairement parce qu'on n'a pas envie d'être identifié »¹⁵³.

Le jeudi 22 novembre, pour empêcher tout nouvel incident, la police occupe le site de Feluy : autopompes, brigade à cheval, hélicoptère, avion de la défense en patrouille, etc. Le Premier ministre intervient devant la Chambre des représentants durant l'après-midi pour appeler à la plus grande fermeté pour stopper ces « débordements »¹⁵⁴. Le déploiement policier est particulièrement marqué durant la nuit. Le 23 novembre au soir, quelques personnes s'en prennent à une station-service à sec à Charleroi, lieu de rassemblement quotidien des GJ, et mettent à sac la station et ses environs, en bataille rangée avec la police locale. Les GJ présents se désolidarisent du saccage, qui entraîne trois arrestations administratives et deux arrestations judiciaires. Néanmoins, cet épisode permet aux policiers de justifier l'expulsion dès le lendemain, samedi 24 novembre, des GJ qui occupaient le rond-point du Marsupilami à Charleroi depuis près d'une semaine¹⁵⁵. Cela n'arrête guère une dynamique de cassage nocturne de grande ampleur, qui prend pour cibles des vitrines commerciales et des éléments de mobilier urbain à Charleroi

¹⁵¹ *Le Soir*, 20 novembre 2018.

¹⁵² *Le Soir*, 23 novembre 2018.

¹⁵³ RTBF Info, 22 novembre 2018, www.rtbf.be.

¹⁵⁴ *Ibidem*.

¹⁵⁵ *La Capitale*, 25 novembre 2018.

(les nuits des 23, 24 et 25 novembre), situation qualifiée de « guérilla urbaine » par le bourgmestre (Paul Magnette, PS). La police procède à l'arrestation administrative d'une vingtaine de personnes et à quatre mandats d'arrêt pour « rébellion armée », relevant le fait que la majorité des personnes arrêtées ont un casier judiciaire pour petite délinquance¹⁵⁶. Au cours de ce même week-end, Feluy est encore un lieu d'affrontements entre manifestants et forces de police. Le gouverneur de la province de Hainaut, Tommy Leclercq (PS), ordonne la fermeture de tous les accès routiers possibles au site de Feluy durant toute la semaine à partir du soir du 26 novembre¹⁵⁷. Le dimanche 25 au soir, une cinquantaine de GJ occupent un rond-point près du shopping de Nivelles, arrêtant les véhicules pour discuter avec les conducteurs, sans tension avec la police qui passe de temps à autre pour surveiller. Des personnes « indésirables » arrivent vers minuit, faisant éclater des pétards ; les GJ lèvent d'eux-mêmes le barrage et se retirent.

Le lendemain de la manifestation du 30 novembre à Bruxelles, des GJ distribuent des tracts à Namur et se désolidarisent des « casseurs »¹⁵⁸. Il semble clair que la très grande majorité des GJ belges porte une très grande attention à donner la meilleure image publique possible à travers un fort auto-contrôle des dynamiques contestatrices internes au mouvement. Néanmoins, à partir de la toute fin du mois de novembre, divers éléments induisent dans l'esprit collectif une association forte et durable entre « casse » et GJ, qui ne peut que produire une perception troublée du mouvement des GJ (qu'il soit français ou belge) au sein du grand public : la police française déployant des dispositifs armés de façon violente et agressive, des GJ se révoltant contre cette violence de façon également active (lancements de projectiles divers, taggage de monuments, etc.), des casseurs profitant du chaos pour briser des vitrines de magasins et parfois pour dépouiller ceux-ci¹⁵⁹, de nombreux médias diffusant les communiqués des autorités sans appliquer le devoir de vérification des faits.

Le 29 novembre à la Chambre, le Premier ministre C. Michel appelle à ce que « la colère » soit changée en projets positifs¹⁶⁰.

3.5. VERS LA RÉPRESSION DU DROIT DE MANIFESTER ?

Parallèlement à ces actions de GJ se déroulant un peu partout en Wallonie, une manifestation est programmée à Bruxelles, sans autorisation, le samedi 24 novembre vers 11 heures à partir du carrefour Arts-Loi pour un parcours dans le « quartier européen ». Près d'un millier de personnes s'y rendent (selon le chiffre officiel) ; elles sont contraintes à manifester dans un parcours fixé par la police, des chevaux de frise bloquant tous les passages alternatifs. Une cinquantaine de personnes sont arrêtées préventivement dans les gares. Par ailleurs, la police coupe rapidement le cortège en

¹⁵⁶ *Le Soir*, 26 novembre 2018.

¹⁵⁷ *Le Soir*, 27 novembre 2018.

¹⁵⁸ *La Capitale*, 2 décembre 2018.

¹⁵⁹ Le phénomène de casse dans des manifestations tendues est toujours un processus très ambigu où, dans de nombreux cas, la police (notamment par le biais d'agents en civil) excite sciemment des personnes en révolte, voire intervient elle-même dans la casse pour créer un effet de contagion.

¹⁶⁰ *Le Soir*, 29 novembre 2018.

deux, et procède à une compression des manifestants et à leur encercllement. Certains « objets urbains » sont lancés par des manifestants, ce qui entraîne la mise en action des autopompes. La police libère au compte-goutte les manifestants ainsi nassés ; elle procède à 450 arrestations administratives et 10 arrestations judiciaires ¹⁶¹.

Une nouvelle manifestation, à l'initiative du youtubeur bruxellois Gary Durant, avait été autorisée pour le 30 novembre par la Ville de Bruxelles. Mais G. Durant l'a finalement annulée, ne pouvant remplir les exigences d'encadrement exigées par le bourgmestre ¹⁶². Cependant, de multiples comptes sur Facebook appellent à une mobilisation spontanée. Le 30 novembre, une manifestation se déroule donc (rassemblant quelque 2 000 personnes d'après les GJ mais 500 d'après la police). À la gare de Bruxelles-Midi, des policiers procèdent à des interpellations préventives suivies de fouille (à la recherche du gilet jaune), pour empêcher tout suspect de manifester ¹⁶³. Une zone d'affrontement se crée face au barrage qui empêche tout accès à la zone neutre : bombes lacrymogènes et autopompes d'un côté, et lancers de pavés, de pierres ou de cannettes de l'autre. Une seconde zone d'affrontement se cristallise lorsque la police coupe à nouveau en deux la manifestation rue de la Loi : d'un côté, l'autopompe intervient tandis que, de l'autre, deux camionnettes de police sont attaquées, renversées et incendiées ¹⁶⁴. Il y a 82 personnes arrêtées : 77 arrestations administratives et 5 arrestations judiciaires (une personne pour port d'armes, une pour dégradations volontaires, une pour possession de stupéfiants, une pour participation à l'incendie de deux véhicules de police, une pour rébellion et coups et blessures sur un agent). Une manifestante témoigne avoir été visée sciemment au visage par une autopompe de la police alors qu'elle se tenait devant les policiers sans faire montre d'aucune agressivité, et doit être hospitalisée plusieurs jours durant, la vue fortement endommagée ¹⁶⁵.

Malgré ces événements, les GJ belges appellent à une autre manifestation « spontanée » le 8 décembre à Bruxelles. Le chiffre de 1 000 manifestants est à nouveau annoncé ¹⁶⁶. Le même scénario se reproduit : arrestations préventives dans les gares, contention du cortège de façon serrée dans l'axe Arts-Loi-Schuman-Luxembourg-Trône, coupure en deux du cortège, passage des deux poches de manifestants et arrestations de 450 personnes (arrestations administratives pour la plupart, mais judiciaires pour une dizaine de personnes détentrices d'objets « susceptibles » d'être des armes) ¹⁶⁷.

Boulevard de Waterloo, haut lieu de toutes les enseignes de luxe – des boutiques de vêtements très haut de gamme aux bijoutiers –, les commerçants ont barricadé préventivement leurs vitrines par crainte de « casseurs » et de « pilleurs » ¹⁶⁸. Un petit groupe de personnes présentées comme des casseurs se rend à la rue Neuve, causant des dégradations tout au long de son chemin mais étant stoppé par une forte concentration

¹⁶¹ *La Capitale*, 23 novembre 2018.

¹⁶² *Le Soir*, 27 novembre 2018.

¹⁶³ *La Capitale*, 4 décembre 2018.

¹⁶⁴ *Le Soir*, 1^{er} décembre 2018. Il semblerait que ces deux camionnettes de police – étrangement garées rue de la Loi, vides et ressemblant à du matériel obsolète – auraient servi d'« appâts » pour inciter certains manifestants à « se défouler » sur elles.

¹⁶⁵ *La Capitale*, 2 décembre 2018.

¹⁶⁶ *La Capitale*, 9 décembre 2018.

¹⁶⁷ *Ibidem*.

¹⁶⁸ *La Capitale*, 10 décembre 2018.

de police à l'entrée du centre commercial City 2¹⁶⁹. La police annonce qu'elle analysera très largement dans les jours suivants toute image filmée pour procéder à de futures arrestations¹⁷⁰.

Durant chaque passage opéré lors de ces trois manifestations, des policiers relèvent l'identité des personnes qu'ils arrêtent ; apparemment, ils photographient dans de nombreux cas les cartes d'identité ainsi recueillies. Cette dynamique policière d'« arrestations préventives »¹⁷¹ et d'interpellations post-manifestation (dénommées « arrestations pacifiques » par le commissaire bruxellois Pierre Vandermissen) réduit fortement l'enthousiasme de manifester dans la capitale. Un plus petit rassemblement de 200 personnes environ a néanmoins encore lieu à la place du Luxembourg le 15 décembre. Ce groupe peut manifester sur le trottoir mais est fortement surveillé par la police, qui empêche tout débordement sur les voies de circulation.

Divers témoignages indiquent que les conditions de détention des personnes arrêtées lors des passages systématiques des trois premières manifestations ont été dégradantes : menottage systématique au colson les mains dans le dos, concentration surnuméraire des personnes dans des pièces de petite taille, accès très limité sinon inexistant aux sanitaires, obligation de se dénuder pour subir une fouille corporelle invasive, non-assistance à des personnes en situation de chocs et de malaises, etc. Par exemple, une centaine des GJ arrêtés le 8 décembre sont incarcérés sans information et durant plusieurs heures dans une des anciennes écuries de la gendarmerie à Etterbeek dans des conditions insalubres (accès très limité à des sanitaires, infiltration de pluie rendant le sol boueux, etc.)¹⁷².

Les événements qui entourent la chute du gouvernement fédéral Michel I, le 9 décembre, et la période de fêtes de fin d'année conduisent à un essoufflement du mouvement mais non à sa disparition. Déjà dans une pré-ambiance de concurrence électorale, le gouvernement Michel II (MR/CD&V/Open VLD), minoritaire et en affaires courantes, décide le 21 décembre que les prix de l'essence et du diesel ne seront pas indexés au 1^{er} janvier 2019 ; il présente la décision comme étant la réponse du gouvernement fédéral au mouvement social des GJ¹⁷³.

¹⁶⁹ *Ibidem*.

¹⁷⁰ *Le Soir*, 10 décembre 2018.

¹⁷¹ La technique de répression policière préventive pour empêcher des manifestations massives s'est implantée au sein de l'Union européenne dans le cadre des manifestations anti-mondialisation de la fin des années 1990 et du début des années 2000, un contrôle aux frontières empêchant nombre de manifestants de rejoindre la ville prévue comme lieu de rassemblement. En Belgique, il semble que la technique d'arrestation préventive par la police de Bruxelles lors de manifestations pourtant autorisées ne cesse de se généraliser depuis au moins 2010 (cf. le communiqué de presse de la Ligue des droits de l'homme et de Bruxelles laïque du 30 septembre 2010 repris sur le site Internet d'ATTAC, www.bxl.attac.be). Il en va de même pour le menottage au colson des manifestants arrêtés simplement parce qu'ils manifestent (cf. notamment le cas des arrestations du 15 mai 2014 à Bruxelles lors d'une des manifestations anti-TTIP : *Le Monde*, 15 mai 2014, www.lemonde.fr).

¹⁷² *Sudinfo*, 9 décembre 2019.

¹⁷³ *Le Soir*, 22 décembre 2018.

3.6. CONCLUSION

Pour conclure, soulignons le caractère à la fois inédit et imprévisible du mouvement des GJ dans l'histoire de la contestation en Belgique, qui a eu des effets certains sur les structures en place.

La caractéristique la plus remarquable des GJ belges est d'avoir réussi à susciter un mouvement social d'une certaine ampleur au sein d'un public très largement « vierge » de tout militantisme antérieur, dans un système socio-politique par ailleurs très dense en rapports militants institutionnalisés. Cette spontanéité néanmoins organisée est remarquable. Ce mouvement a tout d'abord été préparé et structuré autour d'un plan de blocage d'ampleur et exigeant qui a nécessité une coordination forte autour du groupe « Actions citoyennes contre les mesures gouvernementales ». Certes, certaines personnes clés disposaient d'un fort bagage militant, bien utile et auquel le mouvement a eu recours, mais il ne s'agissait que d'une toute petite minorité. Ce mouvement s'est dès lors poursuivi par des initiatives plus distribuées entre les participants, alliant blocages, manifestations et interpellations. On peut ainsi parler d'un véritable élan d'adhésion et de participation populaires, qui a très vite dépassé le cercle des premiers initiateurs, en partie aussi grâce aux formes nouvelles de contestation et de communication permises par le développement des réseaux sociaux.

Les GJ ont alors emprunté la voie de modes d'action imprévisibles et sortant des canevases de la manifestation négociée, en réaction au caractère désormais perçu comme inopérant de la contestation « formalisée ». En effet, il s'est agi ici de sortir de la contestation régulée par les organisations syndicales. D'une part, celle-ci prévoit un encadrement des manifestations, respectant des règles de préavis, de négociation de parcours avec les forces de l'ordre, d'encadrement des manifestants par des services de sécurité internes, etc. D'autre part, elle repose implicitement sur l'idée d'une « conscientisation », par les dirigeants politiques et/ou économiques visés, des arguments et du rapport de force afin de les forcer à revenir sur certaines décisions ; or cela n'est clairement plus le cas actuellement, en particulier depuis le gouvernement Michel I (qui n'a pas modifié sa politique malgré les mobilisations massives de 2014 et 2015). Cette spontanéité et l'inventivité des actions, dont certaines ont été déployées sur une durée remarquable (occupation jour et nuit d'un lieu pendant plusieurs semaines), tranchent ainsi fortement avec les manifestations syndicales, cadrées, décidées très longtemps à l'avance mais *in fine* réduites à un rassemblement de quelques heures se clôturant inmanquablement par la dissolution organisée d'une force devenant dès lors essentiellement symbolique, et de très nombreux mois se déroulant en général avant un nouvel appel. Les GJ ont alors découvert qu'un rapport de force « immédiat » sur les relations économiques était possible avec des effets rapides et notables (« assèchement » au sens propre et figuré du flux économique).

On peut finalement considérer que cette imprévisibilité du mouvement et ses formes inédites de contestation ont produit des effets tant sur les organisations syndicales que sur le monde politique, qui ne peuvent plus nier leur décalage avec les attentes d'une partie de la population fondées sur une demande de respect de droits sociaux élémentaires (avoir des ressources suffisantes pour vivre et non survivre). Le mouvement des GJ se définit en effet comme démocratique et citoyen, renvoyant dès lors par contrecoup une

image dévalorisée et dévalorisante des partis et structures politiques qui ont participé ou participent au pouvoir. En outre, la capacité populaire réelle à se mobiliser, et cela sur une durée longue et continue, qui a pu être constatée par tous dans les médias rend dès lors d'autant plus « décalés » les arguments très régulièrement avancés par les dirigeants syndicaux selon lesquels c'est en raison de l'atonie sociale générale de la population que les syndicats ne peuvent fonctionner de façon plus dynamique.

Si la chute du gouvernement fédéral et une répression policière marquée ont très sensiblement freiné le développement du mouvement, celui-ci n'en a pas moins subsisté, surprenant de très nombreux observateurs.

Pour clore cette analyse, il faut néanmoins signaler qu'il est possible d'appréhender aussi ce mouvement à travers un autre angle d'étude plus général. On peut légitimement, en effet, le rapprocher d'une dynamique sociale de mobilisation citoyenne antérieure, qui se manifeste par l'occupation de lieux publics afin de braver les autorités publiques pour leur signifier qu'elles ne gouvernent pas démocratiquement (les Indignés, Occupy, Nuit debout, etc.) et qui s'est installée en réaction à la néo-libéralisation mondiale qui, après le déclenchement de la crise économique et financière en 2008, a conduit les classes politiques au pouvoir à renforcer de façon paradoxale les politiques menant à l'inégalité sociale.

Ainsi, ce mouvement belge des GJ serait à la fois très inattendu face aux particularités du système socio-politique belge mais aussi apparenté à une lame de fond de contestation citoyenne née du paradoxe de la crise économique et financière et du traitement appliqué par le monde politique pour contrer celle-ci.